

M.....

.....

.....

.....

A l'attention du Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75 008 PARIS

Objet : Requête auprès du Président de la République

Monsieur le Président,

En tant que citoyens, nous vous sollicitons afin d'obtenir l'arrêt immédiat du projet de captage et de stockage du CO2 débuté il y a un an à Jurançon, dans les Pyrénées atlantiques. Sur autorisation de l'arrêté préfectoral du 13 mai 2009, la société TOTAL y procède à l'enfouissement de 120 000 tonnes de CO2 en zone habitée et cultivée. Le site de stockage est situé en zone sismique et en plein cœur du vignoble AOC. Il s'agit d'une première mondiale en zone habitée. Les trois projets précédents menés aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas, ont été stoppés compte tenu des risques et de l'opposition des populations locales.

Selon les rapports français de l'INERIS publiés en mars 2010 et en février 2011, ce projet comporte des risques de fuites, d'acidification des nappes phréatiques et des sols, ainsi que des risques d'accroissement sismique.

TOTAL se désengageant du site à partir de 2013, nous dénonçons le fait que les questions de responsabilités ne sont aucunement prises en compte, à moyen comme à long terme, contrairement à ce qu'impose la directive européenne 2009/31/CE du 23 avril 2009 relative au stockage géologique du dioxyde de carbone.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce projet d'enfouissement de déchet a été mené selon des procédures opaques, non conformes aux exigences d'une véritable consultation citoyenne. Le lieu de stockage n'a pas été communiqué de manière explicite. La question de l'acceptabilité sociale n'a pas été prise en compte, l'enquête publique ayant révélé que 70% de la population locale était défavorable au projet. Des versements financiers dans le cadre de mécénats ont été attribués aux différentes communes, susceptibles d'influencer les décideurs et la population locale.

Nous souhaitons ainsi dénoncer ce projet non environnemental, polluant et dangereux, ainsi que les procédures mises en œuvre localement pour le faire aboutir. Nous tenons également à dénoncer les dérives du marché carbone, le lobbying des pétroliers et grands industriels, mis en place au détriment d'une véritable politique environnementale durable et responsable.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président de la République, de vous saisir de ce problème fondamental qui touche au respect des droits de l'homme, particulièrement du droit à la santé et du droit de vivre dans un environnement sain. Nous vous demandons, Monsieur le Président, de vous prononcer pour l'arrêt immédiat de ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

A....., le.....2012